candidats icn

Par **woodgecko**, le **27/06/2008** à **18:23**

bonjour,

il y a quelques temps notre estimé, respecté, vénérable et inestimable doyen (j'adore les formules qui font cirage de pompes doyen !lol!) avait annoncé dans l'amphi des L3 (et peut être d'autres je sais pas) que certains candidats de la fac de droit présentant le concours icn pourraient se faire payer les frais d'inscription par l'université (ou l'école, là encore zone d'ombre dans ma petite tête). Il se trouve que je suis admis et j'aimerais bien savoir si je peux éviter de régler la douloureuse. Y'a-t-il parmis vous d'autres admis qui en sauraient plus ?

merci d'avance

Par **Marie Folie**, le **27/06/2008** à **19:00**

J'étais là aussi quand notre inégalable doyen (ben quoi visiblement...cirage de pompes en vue alors! !lol! !lol!) a parlé de ça et il me semble que c'est seulement pour les X premiers de la promo donc si tu as une super moyenne renseigne-toi!

Par **woodgecko**, le **27/06/2008** à **19:04**

ben pas super la moyenne, je suis 117ème ! c'est grâce aux désistements que je suis pris , j'ai envoyé un mail à notre génialissime et superbement brillant doyen

Par **Vincent**, le **30/06/2008** à **11:30**

Bonjour,

je fais un tour à la fac en début d'aprem et essaie de me renseigner pour vous.

Si vous avez les news avant moi, n'hésitez pas à les donner sur le site.

Par **woodgecko**, le **01/07/2008** à **10:11**

j'y ai été hier et personne n'est au courant de rien, comme si on avait tous fait un délire :lol:

collectif Image not found or type unknown

Par **woodgecko**, le **01/07/2008** à **10:18**

trouvé sur http://www.lexpansion.com/carriere/jeun ... or=RSS-133

"Les étudiants de formation juridique (Licence ou Master) sont dispensés de frais de scolarité dans le cadre du partenariat entre ICN et la Faculté de Droit et Sciences Economiques de Nancy. Sur critère d'excellence et après une sélection rigoureuse, 5 étudiants ont intégrés cette année le Programme ICN Grande Ecole. "

alors déjà c'est nouveau et les résultats sont tombés que jeudi et en plus les personnes concernées font celles qui savent pas, y compris à icn.
Je vois pas comment 5 personnes pourraient déjà en profiter. Enfin bon je vais continuer de creuser.

Par **Vincent**, le **02/07/2008** à **10:22**

je fais un saut à la fac...

Par **doui**, le **02/07/2008** à **11:55**

En même temps ton article date du 21 mai 2008, donc quand ils disent "cette année", c'est 2007/2008 ...

Par **woodgecko**, le **02/07/2008** à **13:02**

oui l'article date du 21 mai 2008 mais il me semble que l'idée est née pendant l'année universitaire 2007/2008

Par **doui**, le **02/07/2008** à **13:15**

ah oui, dans ce cas c'est plus ambigu

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:?

Image not found or type unknown

Par **woodgecko**, le **02/07/2008** à **13:46**

d'autant plus ambigu que personne ne semble être au courant aux secrétariats concernés....

c'est une mission pour l'agence tous risques !!!!! l'agence tout risque c'est vraimeeeennt, la

dernière chance du momeeeeeeeeeent Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés